

Restitution de groupes de travail pour la création d'une société citoyenne en Aunis Atlantique

Animation : Georges Vasseur (administrateur d'ANE!rs17), Guy Martin (administrateur d'ANE!rs17), Fabien Desbordes (administrateur d'ANE!rs17), Jeanne Morice (Chargée de projets d'ANE!rs17)

17 personnes assistent à cette réunion en visio conférence.

Avant-propos

La réunion commence par un tour de table des présents.

Plusieurs personnes présentes assistent pour la première fois à une réunion sur les sociétés citoyenne.

Une présentation des missions d'ANE!rs17 est donc proposée.

Une première discussion s'engage sur le projet éolien d'Andilly-les-Marais, et en particulier l'opposition de certains membres du CACE, présents à cette réunion, qui expriment leur opposition au projet.

Un rappel de l'objectif de la réunion est donc fait : il s'agit de discuter de la création d'une société citoyenne de production d'énergies renouvelables sur le territoire d'Aunis atlantique. Le projet de parc éolien représente une opportunité pour la société citoyenne, un projet dans lequel elle peut s'impliquer si elle le souhaite. Mais ce n'est pas l'objet de la réunion.

Nous reviendrons ici sur ce qui a été dit lors des trois groupes de travail qui ont eu lieu en mars.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu depuis février 2021 : 1 plénière et 3 groupes de travail.

Les comptes rendus de ces échanges seront disponibles sur la plateforme de travail partagé d'ANE !rs17 pour les personnes inscrites dans ce groupe.

Groupe de travail statuts

Il est proposé de revenir sur les débats qui ont eu lieu lors du groupe de travail valeurs/statuts. Ce groupe est chargé de déterminer ce que serait une société citoyenne de production d'ENR sur Aunis Atlantique, d'en définir les valeurs et la forme qu'elle peut prendre, qui se traduira dans ses statuts.

Une première liste de valeurs a été répertoriée. Une comparaison a été présentée entre des statuts de coopérative (SCIC) et de société par actions simplifiée (SAS) ainsi qu'une approche de leur financement.

Un débat s'engage ensuite :

La question de la rentabilité est soulevée : dans le modèle présenté, il n'y a pas de réel bénéfice pour les actionnaires. Se pose alors la question de la viabilité financière d'un tel montage.

Réponse : pour financer des projets, il faut attirer les financeurs, donc il faut quand même une certaine rentabilité pour les attirer.

Jérôme Estève, qui a participé au groupe de travail, rappelle que la société est à construire, et que tout reste à définir. C'est pour ça qu'il participe à ces réunions, pour participer au développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Groupe de travail projets

Lors du groupe de travail projets, plusieurs types de production d'énergie ont été abordés.

Tout d'abord le photovoltaïque, car c'est le plus facile à mettre en œuvre. Néanmoins, le prix de rachat est assez faible, donc ce sont des projets dont la rentabilité est assez faible. Mais ce sont des projets très intéressants, car ce sont de très bons outils de sensibilisation.

La petite méthanisation a également été abordée, notamment du fait qu'un des participants au groupe de travail, Stéphane Santonja, possède des connaissances dans ce domaine.

Cela démontre l'importance du réseau et des échanges de compétence sur différents sujets. C'est indispensable pour monter une société citoyenne.

Stéphane Santonja se présente. Il participe à la création d'une société citoyenne en tant que citoyen d'Aunis Atlantique en premier lieu, mais aussi en tant que personne morale qui met en place de la micro-méthanisation. Il pourra donc apporter son expertise et des projets de micro-méthanisation, mais aussi des propositions dans la filière déchet-bois. L'intérêt pour lui est d'apporter ses compétences, en tant que citoyen. Il proposera donc à ce titre une petite formation gratuite sur la méthanisation.

L'un des participants, électricien, se montre intéressé pour participer au groupe projet et discuter des aspects techniques des projets et des installations, mais également dans le groupe communication.

Lors du groupe de travail projets, l'opportunité représentée par le parc éolien d'Andilly-les-Marais a également été évoquée. Ce projet est une opportunité, ce sera à la société citoyenne de décider si elle veut s'impliquer dans le projet éolien ou non.

Plusieurs interrogations sont formulées :

Un participant demande pourquoi le projet éolien avance alors que la société citoyenne n'est pas encore créée.

Georges Vasseur rappelle la genèse du projet éolien et de l'implication d'ANE!rs17, notamment la demande formulée par la commune d'Andilly-les-Marais d'impliquer les citoyens dans le projet éolien.

Un participant fait remarquer que, pour l'instant, VALOREM possède la majorité du capital dans le projet éolien. Il demande alors pourquoi le projet porte le nom de citoyen. Enfin, il

s'interroge sur les capacités d'une société citoyenne à subvenir aux besoins financiers nécessaires à la construction d'un parc éolien.

Réponse : Il est prévu qu'une société citoyenne soit créée et qu'elle puisse intégrer la société de projet PEAM à la place d'ANE!rs17, de la commune d'Andilly-les-Marais et de la Communauté de Communes à la fois au capital à hauteur de 31%, et de la gouvernance pour 3 voix sur 5. C'est au nom de cette gouvernance à majorité citoyenne que le projet est qualifié de citoyen.

Quant au financement, si le projet aboutit, son coût serait d'environ 26 millions d'euros.

L'apport en capitaux propres est de l'ordre de 15% du coût global, soit 4 millions. Donc 31% de ces 15% reviendront à la société citoyenne, elle devra donc apporter autour de 1,2 million d'euros. En France et notamment dans l'Ouest, il y a des exemples de parcs éoliens citoyens qui ont pu être financés par des citoyens à hauteur de plus de 1 million d'euros par la levée de fond.

Pour plus d'information sur ces questions, vous pouvez consulter le CR du groupe de travail projet, où ces questions ont été abordées.

Un participant demande qu'elles sont les possibilités d'actions des citoyens s'ils intègrent le projet éolien, alors que celui-ci est déjà créé.

Réponse : L'exploitation d'un parc éolien dure 20 à 30 ans. Pendant tout ce temps-là, de nombreuses décisions peuvent être prises, telles que des mesures de bridage d'éolienne qui peuvent être décidées en cours d'exploitation. Un parc éolien est aussi un outil de sensibilisation au travers de visite et de présentation du projet aux écoles. Enfin, en participant à la gouvernance du projet et en étant impliqués dans le capital de la société de production, les citoyens peuvent choisir l'utilisation des bénéfices réalisés, pour qu'ils reviennent au territoire et participent à la création de nouveaux projets d'économies d'énergie et de production locale d'énergies renouvelables.

Groupe de travail communication

Lors du groupe de travail Communication, un premier plan de communication a été créé :

Communication

Les cibles

- Qui voulons inclure dans le projet?
- Habitants de la CdC non sensibilisé
 - Les élus

Les messages

- Que voulons nous dire?
- Vision d'une société citoyenne, implication sur le territoire
 - Faire venir aux réunions, lien au territoire, explication société citoyenne

Les outils/supports

- Comment voulons nous le dire?
- vignette vidéo/témoignage
 - support papier- document
 - Bulletins municipaux et communautaires
 - Journaux / médias locaux (Aunis TV)

Valérie Blanc, qui a participé à ce groupe, fait remarquer que ce qui est important c'est de faire venir du monde dans les groupes de travail, et de bien séparer le projet de société citoyenne du projet éolien. Elle ajoute que pour cela, il sera nécessaire d'aller chercher des citoyens au-delà d'Andilly-les-Marais, dans le reste de la CdC.

Deux participants à la soirée abondent : ils ont eu écho, à Andilly-les-Marais, de l'amalgame fait entre le projet de parc éolien et celui de société citoyenne. La réunion de ce soir a permis de distinguer les choses, mais il faudrait insister sur ce point lors des prochaines communications.

Proposition de réunion dédiée à des retours d'expériences

Ce genre de réunion est effectivement plébiscité par les participants.

Proposition de s'inscrire dans les groupes de travail

À l'issue de la réunion, un lien est donné pour permettre aux personnes intéressées de s'inscrire dans des groupes de travail :

<https://annuel2.framapad.org/p/creation-societe-citoyenne-aunis-atlantique-9n0b?lang=fr>

Point calendrier

Il est proposé d'organiser de nouvelles réunions des groupes de travail en mai, puis une plénière de restitution en juin. La réunion de retour d'expérience pourrait également avoir lieu en juin.